

DUBOIS & ASSOCIES
COMMISSAIRES DE JUSTICE

EXPEDITION

PROCÈS-VERBAL DE CONSTAT

L'AN DEUX MILLE VINGT-QUATRE

Et le VINGT-NEUF MARS et encore le SEIZE AVRIL et le DIX SEPT AVRIL

À LA REQUÊTE DE :

Établissement public à caractère industriel et commercial **GRAND PARIS AMENAGEMENT**, Immatriculé sous le numéro 642 036 941 au RCS de PARIS, dont le siège social est 11 rue de Cambrai 75019 PARIS Agissant poursuites et diligences de son représentant légal domicilié en cette qualité audit siège

LESQUELS ME DÉCLARENT

Qu'un affichage relatif à la concertation préalable à l'aménagement de la zone d'activité commerciale dite Triangle de Gonesse est réalisé sur plusieurs panneaux administratifs de la ville.

Qu'il est dans l'intérêt du requérant de faire procéder à toutes constatations utiles quant à l'existence de cet affichage sur lesdits panneaux.

Que je suis requise à cet effet.

C'est pourquoi,



DÉFÉRANT À CETTE RÉQUISITION :

Je soussignée, **Maître Fleur FONTAINE**, Commissaire de justice associée au sein de la SELARL DUBOIS & ASSOCIÉS, titulaire d'offices de Commissaires de Justice à VILLEPINTE (93420), 23 avenue Paul Vaillant Couturier et à TREMBLAY EN FRANCE (93290), 16 rue de Picardie,

Me suis transportée ce jour, le **VINGT-NEUF MARS DEUX MILLE VINGT-QUATRE**, territoire de GONESSE (95500) et là étant aux différentes adresses suivantes, j'ai constaté l'affichage du panneau que je vais photographier à chaque adresse.

Ce jour, 9 heures, je me situe École Maternelle Marie Pape-Carpantier.





**1 jour =
quartier**

MER. 27 MARS
> Centre-ville (3 parcours)

MER. 24 AVRIL
> Saint Olin/Madeleine/Vignats (2 parcours)

MER. 5 JUIN
> Les Marrenniers (3 parcours)

MER. 26 JUIN
> La Fauconnière (3 parcours)



PROJET D'AMÉNAGEMENT AUTOUR DE LA FUTURE GARE DE GONESSE (LIGNE 17)

Avis d'ouverture de la concertation préalable à la modification de la ZAC Triangle de Gonesse

Grand Paris Aménagement, aux côtés de la Communauté d'agglomération Roissy Pays de France, du Département de Val d'Oise et de la Ville de Gonesse, engage une concertation sur le projet urbain de la ZAC Triangle de Gonesse autour de la future gare Gonesse du Grand Paris Express (ligne 17).

L'arrivée de la gare de Gonesse du Grand Paris Express (ligne 17) offre une occasion unique de développer un pôle économique et innovant, doté d'espaces publics de qualité, de nouveaux bureaux, commerces, services et d'un pôle gare multimodal avec des lignes de transport à haut niveau de service. Cet aménagement autour de la future gare accueillera à terme des activités tertiaires et productives, notamment dans le domaine de la formation. A plus long terme, le quartier pourrait également être desservi par une seconde ligne de métro (ligne 18) qui le relierait à l'aéroport Paris - Charles de Gaulle et au secteur de Nanterre - La Défense via le sud du Val d'Oise.

Cette concertation, prévue par les articles L. 103-2 et L. 103-4 du code de l'urbanisme, marque une nouvelle étape dans l'élaboration du projet urbain et constitue un préalable à la modification de la zone d'aménagement concerté créée en 2016. Habitants, usagers du futur quartier, acteurs économiques, et associations locales sont invités à s'informer, et à formuler s'ils le souhaitent des observations et propositions, sur le projet d'aménagement, à travers leurs questions, remarques et suggestions.

Les propositions pourront également être formulées via un registre physique mis à disposition du public à l'accueil de l'Hôtel de Ville de Gonesse (66 Rue de Paris) et du Pôle Population Éducation et Solidarité de la Ville (1 Au. Pierre Salvi), ainsi que par le biais d'un formulaire de contact accessible sur le QR code ci-dessous.

Une journée d'ateliers thématiques sera organisée le **mardi 19 mars prochain à 17h au siège de la Communauté d'Agglomération Roissy Pays de France** (6 bis avenue Charles de Gaulle à Roissy-en-France), ainsi qu'une réunion publique au printemps.

La participation à ces ateliers est ouverte sur inscriptions en ligne. Les informations pratiques pour accéder à ces ateliers sont disponibles sur le site de Grand Paris Aménagement ainsi que sur le site de la Communauté d'Agglomération Roissy Pays de France : roissypaysdefrance.fr.

Le formulaire d'inscription pour participer à la journée d'ateliers est accessible sur le QR code ci-dessous.

La concertation sera menée pendant toute la durée d'élaboration du projet. Son bilan sera arrêté à son issue.





WWW.VILLE-GONESSE.FR

@VILLEDEGONESSE

GONESSE
ville de cultures

STAGE GRATUIT
EN. 12 AVRIL
NEMA J. PRÉVERT

PROFESSIONNELS,
SERONT UN CLIP
LA SOIRÉE CLIP
MA J. PRÉVERT.
gonesse.fr / 01 77 86 92 96

INSCRIPTIONS EN MAISON DES HABITANTS
POUR PLUS D'INFORMATIONS :
01.34.45.19.56 / 01.34.45.11.44

Et encore le **SEIZE AVRIL DEUX MILLE VINGT-QUATRE,**

Je me transporte **66 rue de Paris 95500 GONESSE**, et là étant à 11heures je constate qu'affichage n'apparaît sur les panneaux d'information municipaux.

L'accueil de la Mairie est fermé au public, je ne constater la présence du registre.

Puis je me transporte 1, avenue Pierre Salvi, 95500 GONESSE à 11 Heures 20, je procède aux constatations suivantes :

Je constate que le panneau d'affichage municipal porte l'affiche d'information du projet d'aménagement de la future gare de Gonesse située ZAC Triangle de Gonesse.





1 jour = quartier

MER. 27 MARS
» Centre-Ville (3 parcours)

MER. 24 AVRIL
» Saint-Blin/Madelaine/Vignols (2 parcours)

MER. 5 JUIN
» Les Marrenniers (3 parcours)

MER. 26 JUIN
» La Fauconnière (3 parcours)

Tout le matériel nécessaire SERA FOURNI

Méthode sensibilisation avec **ANIMATIONS DANS DES STANDS**

Après-midi formation et **RAMASSAGE DE DÉCHETS AVEC LES AGENTS MUNICIPAUX**

BILAN AUTOUR D'UN GOÛTER
à l'issue de chaque journée

INSCRIPTIONS EN MAISON DES HABITANTS POUR PLUS D'INFORMATIONS :
01.34.45.19.56 / 01.34.45.11.44

PROJET D'AMÉNAGEMENT AUTOUR DE LA FUTURE GARE DE GONESSE (LIGNE 17)

Avis d'ouverture de la concertation préalable à la modification de la ZAC Triangle de Gonesse

Grand Paris Aménagement, aux côtés de la Communauté d'agglomération Roissy Pays de France, du Département de Val d'Oise et de la Ville de Gonesse, engage une concertation sur le projet urbain de la ZAC Triangle de Gonesse autour de la future gare Gonesse du Grand Paris Express (ligne 17).

L'arrivée de la gare de Gonesse du Grand Paris Express (ligne 17) offre une occasion unique de développer un pôle économique et innovant, doté d'espaces publics de qualité, de nouveaux bureaux, commerces, services et d'un pôle gare multimodal avec des lignes de transport à haut niveau de service. Cet aménagement autour de la future gare accueillera à terme des activités tertiaires et productives, notamment dans le domaine de la bioéconomie, ainsi que des équipements publics structurants, notamment dans le domaine de la formation. A plus long terme, le quartier pourrait également être desservi par une seconde ligne de métro (ligne 19) qui le relierait à l'aéroport Paris - Charles de Gaulle et au secteur de Nanterre - La Défense via le sud du Val d'Oise.

Cette concertation, prévue par les articles L. 103-2 et L. 103-4 du code de l'urbanisme, marque une nouvelle étape dans l'élaboration du projet urbain et constitue un préalable à la modification de la zone d'aménagement concerté créée en 2016. Habitants, usagers du futur quartier, acteurs économiques, et associations locales sont invités à s'informer, et à formuler s'ils le souhaitent des observations et propositions, sur le projet d'aménagement, à travers leurs questions, remarques et suggestions.

Les propositions pourront également être formulées via un registre physique mis à disposition du public à l'accueil de l'Hôtel de Ville de Gonesse (66 Rue de Paris) et du Pôle Population Éducation et Solidarités de la Ville (1 Av. Pierre Salvi), ainsi que par le biais d'un formulaire de contact accessible sur le QR code ci-dessous.

Une journée d'ateliers thématiques sera organisée le **mardi 10 mars prochain à 17h au siège de la Communauté d'Agglomération Roissy Pays de France** (8 bis avenue Charles de Gaulle à Roissy-en-France), ainsi qu'une réunion publique au printemps.

La participation à ces ateliers est ouverte sur inscriptions en ligne. Les informations pratiques pour accéder à ces ateliers sont disponibles sur le site de Grand Paris Aménagement ainsi que sur le site de la Communauté d'Agglomération Roissy Pays de France : roissypaysdefrance.fr

Le formulaire d'inscription pour participer à la journée d'ateliers est accessible sur le QR code ci-dessous.

La concertation sera menée pendant toute la durée d'élaboration du projet. Son bilan sera arrêté à son issue.




WWW.VILLE-GONESSE.FR
@VILLEDEGONESSE

GONESSE
ville de cultures

Le PÔLE POPULATION ÉDUCATION SOLIDARITÉ est fermé à mon passage.

Je dois donc repasser ultérieurement afin de constater la présence des registres de signatures.



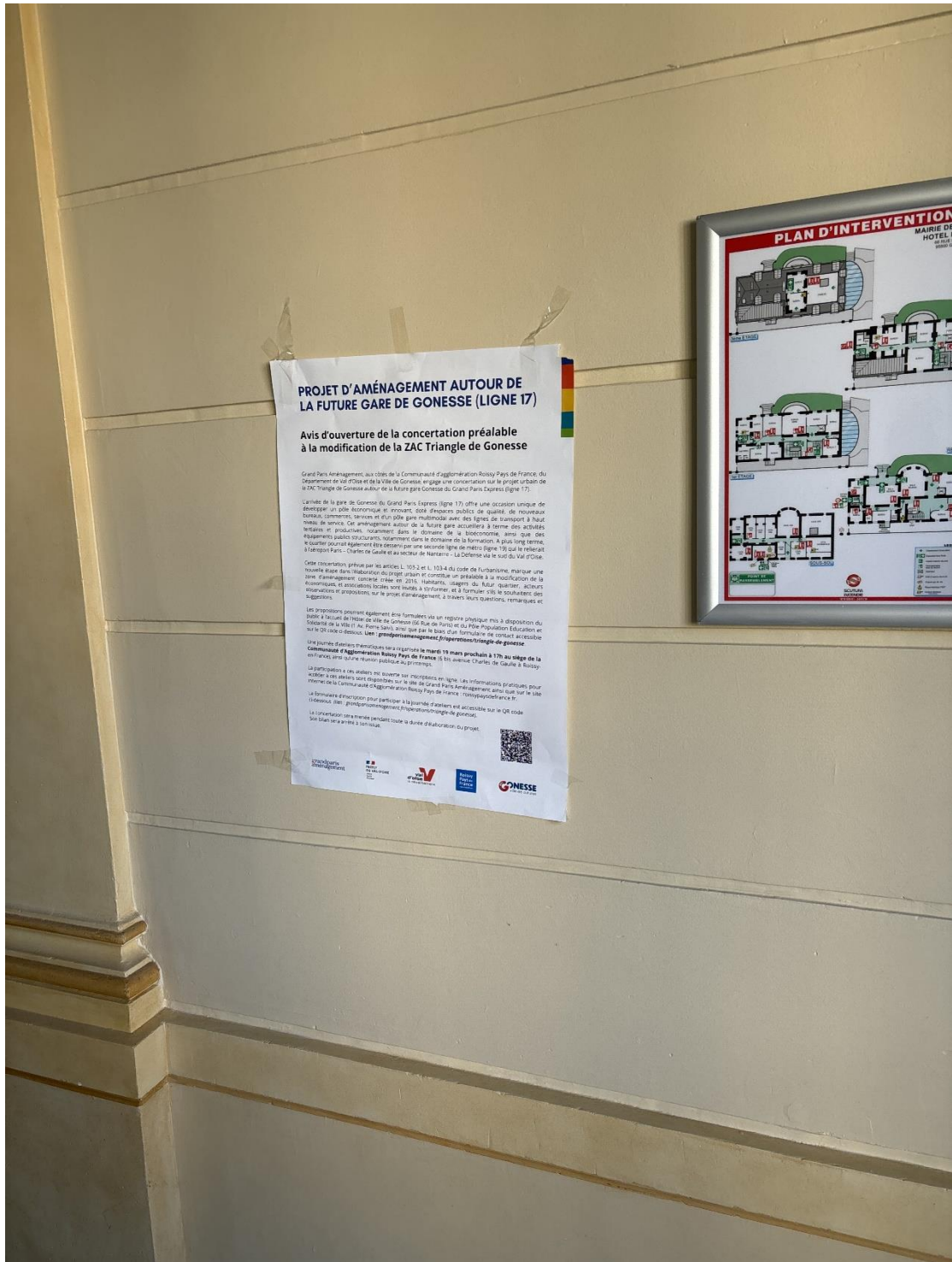
Références :
70106912

SELARL DUBOIS FONTAINE PENOT-LETERRIER,
23 avenue Paul Vaillant Couturier 93420 VILLEPINTE
16 rue de Picardie 93290 TREMBLAY EN FRANCE
www.dubois-cdj.fr - Tél : 01.49.36.15.54 - contact@dubois-cdj.fr



Et encore le DIX SEPT AVRIL DEUX MILLE VINGT QUATRE - je me transporte 66 rue de Paris 95500 GONESSE et là étant à 10h00 je constate que l'affiche est accrochée dans le hall d'entrée de la mairie.

Aucun affichage extérieur sur les panneaux administratifs municipaux.



Puis à l'accueil de la Mairie je constate qu'un registre vierge de toute information est mis à disposition du public, dont je photographie la page de couverture et la première page.

REPUBLIQUE FRANÇAISE

DÉPARTEMENT _____

COMMUNE _____

REGISTRE DE CONCERTATION PRÉALABLE

Pour :

- ☐ Élaboration du Schéma de Cohérence Territoriale (S.C.O.T.)
- ☐ Révision du Schéma de Cohérence Territoriale (S.C.O.T.)
- ☐ Modification du schéma de cohérence territoriale et du plan local d'urbanisme (S.C.O.T.) soumise à évaluation environnementale.
- ☐ Élaboration du Plan Local d'Urbanisme (P.L.U.)
- ☐ Révision du Plan Local d'Urbanisme (P.L.U.)
- ☐ Création d'une Zone d'Aménagement Concertée (Z.A.C.)
- ☐ Projets et opérations d'aménagement ou de construction ayant pour effet de modifier de façon substantielle le cadre de vie, notamment ceux susceptibles d'affecter l'environnement au sens de l'article L.122-1 du code de l'environnement, ou l'activité économique.
- ☐ Élaboration et révision de la carte communale soumises à évaluation environnementale.
- ☐ Projets de renouvellement urbain.
- ☐ Autres

SEDI 30700 UZES (2101) - Réf. 328559

Fabriqué en France

PROJET D'URBANISME OU D'AMÉNAGEMENT OU OBJET DE LA CONCERTATION :

DÉLIBÉRATION : _____, en date du _____
 Délibération n° _____
☐ du conseil municipal d _____
☐ du conseil d'administration de l'établissement public de coopération intercommunale d _____

MODALITÉS DE LA CONCERTATION
► Responsable(s) de la concertation : _____

► Information du public sur la concertation :
☐ Par voie de presse (bulletins, journaux) : _____

☐ Par affichage (lieux et date) : _____

☐ Réunion(s) (lieu(x) date(s)) : _____

☐ Autres : _____

☐ Mise à disposition de ce registre en vue de recueillir des observations du public :
 Ce registre comportant 20 pages cotées et paraphées par nous, _____
 est destiné à recevoir les observations du public relatives au projet ci-dessus. Ces dernières peuvent être adressées
 par écrit à _____

► Durée de la concertation : _____ Date de clôture _____
 Date d'ouverture _____
 Siège de la concertation : _____

Lieux, jours et heures de consultation du dossier : _____

CLÔTURE DE LA CONCERTATION :
 Après clôture de cette concertation, le Maire ou le Président de l'établissement public de coopération communale en présentera
 le bilan devant le conseil municipal ou le conseil d'administration qui en délibérera.
 Le dossier définitif du projet sera alors arrêté par le conseil municipal ou le conseil d'administration et tenu à la disposition du
 public dans chacune des mairies ou établissements où s'est déroulée la concertation.

SEDI 30700 UZES (2101) - Réf. 328559 - Fabriqué en France

Puis à 10 heures 20, me situant PÔLE POPULATION ÉDUCATION SOLIDARITÉ, 1 Rue Pierre Salvi 95500 GONESSE, je constate la présence du registre à l'accueil dudit Pôle à disposition du public.

République Française

DÉPARTEMENT _____

COMMUNE _____

REGISTRE DE CONCERTATION PRÉALABLE

Pour :

- ☐ Élaboration du Schéma de Cohérence Territoriale (S.C.O.T.)
- ☐ Révision du Schéma de Cohérence Territoriale (S.C.O.T.)
- ☐ Modification du schéma de cohérence territoriale et du plan local d'urbanisme (S.C.O.T.) soumise à évaluation environnementale.
- ☐ Élaboration du Plan Local d'Urbanisme (P.L.U.)
- ☐ Révision du Plan Local d'Urbanisme (P.L.U.)
- ☐ Création d'une Zone d'Aménagement Concertée (Z.A.C.)
- ☐ Projets et opérations d'aménagement ou de construction ayant pour effet de modifier de façon substantielle le cadre de vie, notamment ceux susceptibles d'affecter l'environnement au sens de l'article L.122-1 du code de l'environnement, ou l'activité économique.
- ☐ Élaboration et révision de la carte communale soumises à évaluation environnementale.
- ☐ Projets de renouvellement urbain.
- ☐ Autres _____

SEDI 30700 UZES (2101) - Réf. 328559
Fabriqué en France

PROJET D'URBANISME OU D'AMÉNAGEMENT OU OBJET DE LA CONCERTATION :

DÉLIBÉRATION :

Délibération n° _____, en date du _____

☐ du conseil municipal d _____

☐ du conseil d'administration de l'établissement public de coopération intercommunale d _____

MODALITÉS DE LA CONCERTATION

► **Responsable(s) de la concertation :**

► **Information du public sur la concertation :**

☐ Par voie de presse (bulletins, journaux) : _____

☐ Par affichage (lieux et date) : _____

☐ Réunion(s) (lieu(x) date(s)) : _____

☐ Autres : _____

☐ Mise à disposition de ce registre en vue de recueillir des observations du public :
Ce registre comportant 20 pages cotées et paraphées par nous, _____
est destiné à recevoir les observations du public relatives au projet ci-dessus. Ces dernières peuvent être adressées par écrit à _____

► **Durée de la concertation :**

Date d'ouverture _____ Date de clôture _____

Siège de la concertation : _____

Lieux, jours et heures de consultation du dossier : _____

CLÔTURE DE LA CONCERTATION :

Après clôture de cette concertation, le Maire ou le Président de l'établissement public de coopération communale en présentera le bilan devant le conseil municipal ou le conseil d'administration qui en délibérera.
Le dossier définitif du projet sera alors arrêté par le conseil municipal ou le conseil d'administration et tenu à la disposition du public dans chacune des mairies ou établissements où s'est déroulée la concertation.

SEDI 30700 UZES (2101) - Réf. 328559 - Fabriqué en France

Puis je me transporte 6 bis, avenue Charles de Gaulle à ROISSY-EN-FRANCE (95300), et là étant à 11 Heures 30, je constate l'affichage de l'affiche relative aux projets d'aménagement de la future gare de Gonesse - ZAC Triangle de Gonesse.





Plus aucune constatation n'étant à effectuer, je clos mes opérations et me retire.

Les photographies ci-dessus ont été prises par mes soins lors de mes constatations. Elles n'ont subi ni altération, ni modification.

Telles sont les constatations que j'ai faites et pour lesquelles j'ai rédigé le présent procès-verbal de constat sur 14 pages pour servir et valoir ce que de droit.

Maître Fleur FONTAINE
Commissaire de Justice associée

